



# Coopérative funéraire de Lyon

40 avenue de la Table de Pierre  
69340 Francheville

Téléphone : **07 44 78 33 19**

Email : [cooperative.funeraire.lyon@gmail.com](mailto:cooperative.funeraire.lyon@gmail.com)

Devis type pour une crémation avec repos en chambre mortuaire sans préparation du corps.  
Pour plus de renseignements, contactez-nous !

## Devis D-25-006 du 13 janv. 2025

Dossier n° 25-002

Conseiller : Julien Grouiller

Libellé	Qté	Prestations courantes		Prestations complémentaires optionnelles		Frais avancés pour le compte de la famille		TV A
		PU TTC	TTC	PU TTC	TTC	PU TTC	TTC	
<b>Préparation / organisation des obsèques</b>								
Forfait accompagnement pour la préparation et l'organisation des obsèques comprenant : les frais généraux liés à l'accueil et la disponibilité du conseiller funéraire qui vous accompagnera tout au long des obsèques et qui sera joignable 7j/7 (de 8h à 20h), l'organisation administrative et logistique des obsèques avec toutes les demandes, déclarations et/ou autorisations nécessaires au bon déroulement des obsèques, la gestion et la coordination des différents intervenants et des administrations en lien avec les proches ainsi qu'un service d'accompagnement pour les démarches après-décès. Présence du conseiller tout au long des obsèques.	1,00	1500,00 €	1500,00 €					20 %
Avis de décès sur le site de la Coopérative funéraire de Lyon. Inclus dans le forfait de base.	1,00			0,00 €	0,00 €			20 %
Vacation de police (obligatoire lors d'une crémation) (*). (**).	1,00					20,00 €	20,00 €	Sans TV A
<b>Cercueil et accessoires</b>								
Cercueil Yzeron avec les éléments obligatoires (4 poignées, cuvette étanche, plaque d'identité) (*). (**).	1,00	500,00 €	500,00 €					20 %
Urne spécifique pour une dispersion (en carton) (*). (**).	1,00	50,00 €	50,00 €					20 %
<b>Mise en bière et fermeture du cercueil</b>								
Présence du conseiller funéraire lors de la mise en bière. Inclus dans le forfait de base.	1,00	0,00 €	0,00 €					20 %
<b>Cérémonie funéraire</b>								
Présence du conseiller funéraire lors de la cérémonie. Inclus dans le forfait de base.	1,00			0,00 €	0,00 €			20 %
<b>Crémation</b>								

Libellé	Qté	Prestations courantes		Prestations complémentaires optionnelles		Frais avancés pour le compte de la famille		TV A
		PU TTC	TTC	PU TTC	TTC	PU TTC	TTC	
Crémation au crématorium de Lyon (incluant la mise à disposition d'une salle de cérémonie pendant 1h) .	1,00					727,00 €	727,00 €	Sans TV A
<b>Démarches après décès</b>								
Aide aux démarches administratives post-obsèques (création d'un compte sur une plateforme dédiée à ces démarches)	1,00			0,00 €	0,00 €			20 %
<b>Transport du défunt après mise en bière (avec cercueil), pour convoi vers le cimetière, crématorium ou tout autre lieu</b>								
Transport après mise en bière (dans la métropole de Lyon et communes limitrophes) avec son chauffeur/porteur (*) (**).	1,00	350,00 €	350,00 €					10 %
Porteur supplémentaire pour une cérémonie.	1,00	150,00 €	150,00 €					20 %
<b>Total des prestations et services TTC</b>		<b>2550,00 €</b>		<b>0,00 €</b>		<b>747,00 €</b>		

(\*) Prestations et fournitures obligatoires de par la réglementation.

(\*\*) Prestations et fournitures réglementairement obligatoires en fonction, soit des circonstances du décès, soit des modalités d'organisation des obsèques.

**Nos coordonnées bancaires**

**IBAN : FR76 1382 5002 0008 0185 7300 115**

**BIC : CEPAFRPP382**

**Domiciliation : Caisse d'Epargne - agence économie sociale et solidaire Rhône Ain**

Tx TVA	Base HT	TVA	TTC
<b>20 %</b>	<b>1833,33 €</b>	<b>366,67 €</b>	<b>2200,00 €</b>
<b>10 %</b>	<b>318,18 €</b>	<b>31,82 €</b>	<b>350,00 €</b>
<b>Sans TVA</b>	<b>747,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>747,00 €</b>
<b>TOTAL</b>	<b>2898,51 €</b>	<b>398,49 €</b>	<b>3297,00 €</b>

En application de la réglementation funéraire, seules les prestations suivantes sont obligatoires : fourniture d'un véhicule agréé pour le transport du corps (avant ou après la mise en cercueil), d'un cercueil de 22 mm d'épaisseur - ou 18 mm en cas de crémation - avec une garniture étanche, 4 poignées, la plaque d'identité du défunt et, selon le cas, les opérations nécessaires à l'inhumation/crémation (avec fourniture d'une urne cinéraire permettant de recueillir les cendres issues de la crémation). Conformément à l'article 5 de l'arrêté du 11 janvier 1999, lorsque le devis est accepté, un bon de commande est alors établi et signé par le client..Devis valable 15 jours à compter de ce jourJe soussigné(e)

accepte le présent devis prévisionnel,Le

à Signature précédée de la mention « Lu et approuvé, bon pour acceptation ».